

# MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE ET DES SOLIDARITES

## ARRÊTÉ du 15 mai 2024

portant modification de l'arrêté du 22 mars 2024 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle au titre de 2024

## La ministre du travail, de la santé et des solidarités

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique d'Etat ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'Etat et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2012-483 du 13 avril 2012 modifié portant statut particulier du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 modifié fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 10 janvier 2012 modifié fixant les modalités d'organisation et les épreuves des examens professionnels pour l'accès aux grades de secrétaire administratif de classe supérieure et de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 28 novembre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu l'arrêté du 22 mars 2024 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle relevant des ministres chargés des affaires sociales au titre de l'année 2024,

## ARRÊTE:

## Article 1er:

L'article 1 de l'arrêté du 22 mars 2024 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« La composition du jury de l'examen professionnel ouvert au titre de l'année 2024 pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe exceptionnelle est fixée ainsi qu'il suit :

M. Michaël ROBIN Directeur adjoint du travail à la Direction Départemental de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de Moselle, Responsable d'unité de contrôle, Président du jury ; Mme Sandrine DEPINCE Attachée principal d'administration de l'Etat, Division Des Cabinets - Adjointe à la Cheffe du département avec les Particuliers. Relations Présidente adjointe du jury ; Mme Chrystèle ROCHE Attachée principal d'administration de l'Etat à la Direction des Affaires Juridiques, Adjointe à la cheffe de bureau du droit de la fonction publique et de la déontologie ; Mme Béatrice JEAN MARIE Inspectrice de l'action sanitaire et sociale à la Direction Régionale et Interdépartementale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail du Val-De-Marne, Cheffe de bureau veille sociale et hébergement d'urgence ; M. Vincent LAM Inspecteur de l'action sanitaire et sociale à l'Agence régionale de santé de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Direction générale, Mission inspection contrôle et réclamation, chargé d'inspection; Mme Claire BURGUIERE Inspectrice du travail à la Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités du site de Lyon, Responsable du service entreprise adaptée ; M. Gilles DIOT Attaché principal d'administration de l'Etat au Secrétariat général des ministères sociaux, Chef de projet Transformation au Pôle Modernisation; M. Laurent HAURIE Attaché d'administration de l'Etat à la Mission Nationale de Contrôle de Duquesne, Chef du pôle juridique de la MNC, Adjoint au chef d'antenne de Bordeaux; Mme Lucie LAFOLLY Inspectrice de l'action sanitaire et sociale à l'agence régionale de santé de la Corse, Responsable du département d'inspection et qualité; M. Jean-Philippe LE DAIN Inspecteur du travail à la direction départementale

I. Jean-Philippe LE DAIN

Inspecteur du travail à la direction départementale de l'emploi, du travail et des solidarités de Meurtheet-Moselle, Agent de contrôle en section

d'inspection;

Mme Pauline BELE

Inspectrice du travail à la direction départementale de l'emploi du travail et des solidarités, Inspectrice du travail en section généraliste ;

Mme Amandine FOUCHE

Attachée d'administration de l'Etat à la Délégation
Générale à l'Emploi et à la Formation
Professionnelle, Chargée de mission alternance et
accès aux qualifications ;

Inspectrice du travail à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la région Grand Est, contrôle de la formation professionnelle ; »

## Article 2:

La directrice des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 15 mai 2024

Pour la ministre du travail, de la santé et des solidarités et par délégation,

Gisèle TAVARES

Adjointe à la cheffe du bureau du recrutement, des concours et de la gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences